

## L'USAGE DU FRANÇAIS DANS LA MESSE

### Bilan d'une enquête

**L**ES premières réactions enregistrées ici sur le nouvel usage du français dans la célébration de la messe proviennent d'une vingtaine de prêtres et de fidèles appartenant à une dizaine de paroisses différentes, allant du XX<sup>e</sup> arrondissement ou de la banlieue de Paris jusqu'aux « beaux quartiers ». Simple sondage, qui me semble pourtant avoir fait s'exprimer les réflexions les plus communes et quelques vues pastorales de grand intérêt.

Disons tout de suite que, pour certaines paroisses populaires, l'impression de changement est faible : elle réside surtout dans l'usage d'une nouvelle traduction ou le fait que le célébrant dit désormais ce que depuis longtemps on entendait d'une autre bouche. Ainsi du *Kyrie*, du *Gloria*, du *Credo*, de l'*Agnus Dei* : il y a beau temps que, dans ces paroisses, les fidèles les disaient en français, sous la direction d'un meneur de jeu. Là, on est surtout satisfait que l'évolution officielle de l'Eglise permette de ne plus être considéré comme fantaisiste et original... Qu'y pense-t-on des nouvelles traductions ? Aucune difficulté pour le *Gloria*, et l'*Agnus*, unanimement loués. Unanimité inverse en face du *Kyrie*, dont on trouve la traduction trop abrupte, peu euphonique, parce que privée de complément; certains font remarquer qu'en rigueur grammaticale, le français dit « prendre quelqu'un *en pitié* », ou « avoir pitié *de* quelqu'un »,

mais non « prendre pitié ». Pourtant Littré approuve : « Prends pitié de nous ».

Plus intéressantes sont les appréciations au sujet du *Credo*. Etonnement de la part de fidèles qu'on avait habitués à dire le *Je crois en Dieu* qu'ils appellent « simplifié » (mes interlocuteurs laïcs ignoraient son antériorité par rapport à l'autre); certains ne s'étaient jamais rendu compte que ce n'était pas celui-là qu'ils disaient en latin (ce qui rend sceptique, une fois de plus, sur la fameuse argumentation des partisans du latin : « à quoi bon ? *ils* ont la traduction dans leur missel... »); tel autre, pourtant cultivé, croyait que le *Credo* de la messe avait été composé par le Concile de Trente, contre les protestants. Dans l'ensemble les fidèles cultivés trouvent le « nouveau texte » très beau, plein de grandeur et de majesté; les plus simples sont déconcertés par les expressions du type « engendré, non pas créé »; les prêtres concluent : il y a là une initiation à faire sur la doctrine christologique, à partir d'un texte qui pose des questions. Plusieurs ont découvert avec satisfaction que son usage favorisera l'œcuménisme, puisque les protestants et les orthodoxes l'utilisent. Des laïcs m'ont dit aussi : cette traduction contrarie heureusement la routine, elle force à mieux penser à ce qu'on dit.

La traduction des *oraisons* est très appréciée : on loue sa clarté, sa concision et pourtant son intelligibilité, son rythme. Mais là je dois dire que c'est une réaction exclusivement sacerdotale : aucun laïc interrogé à ce sujet (ainsi que sur les antiennes) n'a su me donner une opinion, et la raison doit en être dans ce que nous dirons un peu plus loin. Les célébrants, eux, trouvent profit spirituel dans la découverte, grâce au français, des richesses contenues dans les oraisons : « On a beau savoir le latin, ce n'est pas la même chose!... »

Des fidèles sont venus poser des questions sur le sens des expressions : « et avec votre esprit », « élevons nos cœurs », « rendre grâce »; les prêtres s'en réjouissent, trouvant là une précieuse occasion de catéchèse.

Joie donc pour la catéchèse proprement dite. Mais s'il s'agit d'expliquer les raisons de telle ou telle option officielle, l'évolution progressive des rubriques en ces

derniers temps incite les pasteurs à la prudence... Ainsi naguère ils se sont évertués à expliquer que le *Pater* était dit par le prêtre seul, parce que c'était une prière « proprement sacerdotale »; et ils avaient de bonnes références : le rescrit de la S.C.R. du 4 août 1922, le Directoire pour la pastorale de la messe n° 205; aujourd'hui il faut donner d'autres explications pour justifier un usage contraire. Quand les fidèles demandent pourquoi on ne dit pas en français l'*Orate Fratres*, ce qui semblerait tomber sous le sens puisqu'on s'adresse à eux, on hésite à utiliser les explications des doctes, qui peuvent être rendus caduques par l'usage de demain. Et pourtant on voudrait bien pouvoir dire honnêtement aux fidèles les « raisons des choses ». On leur dira donc que la Commission Episcopale de Liturgie, à même de prévoir l'avenir de la réforme, a décidé à bon escient de ne pas traduire l'*Orate fratres*.

Quant au *tutoiement* dans la prière adressée à Dieu, les « habitués » y éprouvent quelque gêne. Mais il se rendent facilement compte que ce n'est qu'une question d'habitude, surtout quand on peut leur dire : N'y a-t-il pas longtemps que vous chantez : « Dieu, nous te louons... », « Tu es, Seigneur, le lot de mon cœur... », « Pitié pour moi, Seigneur en ta bonté... »

Peu de réactions de la part des fidèles, disions-nous, sur les traductions du *propre*. Et une raison majeure : ils les ont trop mal entendues!

Nous touchons ici à la plus grave difficulté et à l'exigence majeure (et bienfaisante) de la réforme. Désormais, disait un prêtre, « on n'a plus le droit de bafouiller! » — exprimant sous une forme concise ce qu'a dit la Commission liturgique de l'épiscopat américain : « Il y aurait un très grand danger de scandale si les prières et les lectures en anglais sont dites trop rapidement et sans assez d'attention au souci de se faire comprendre. » Tant que les oraisons et les antiennes étaient dites en latin par le célébrant, peu importait la manière dont il les prononçait : il était entendu que le missel devait être entre les mains de tous (!) les fidèles, qui leur permettait de suivre ce qui se disait à l'autel. Maintenant la conven-

tion contraire devient la règle : il est entendu qu'au cours de la célébration les fidèles peuvent se passer de missel, être libres de porter leur attention sur ce qu'ils entendent. S'ils entendent mal ou comprennent mal, grand est le risque de critique ou de désaffection vis-à-vis du nouvel usage, avant même qu'il ait été sérieusement mis en place; tout peut être ruiné dès le départ. Or, d'après ce premier sondage, « on entend très mal », m'ont dit la plupart des laïcs interrogés.

Les difficultés sont grandes en vérité. Peu de prêtres ont été formés à bien prononcer les paroles de la liturgie; tout est à apprendre : l'articulation, la pose de la voix, la distribution des mots à l'intérieur de la phrase. Malgré la belle disposition typographique dans le nouveau missel, qui facilite l'intelligence du texte, il devient nécessaire d'avoir lu le texte avant la messe, si on veut le faire entendre utilement : c'est une nouvelle habitude à prendre. Par ailleurs, dans les grandes paroisses, on ne peut se priver du concours de prêtres âgés, dont les yeux et la voix sont également déficients, et qui célèbrent souvent des messes où le concours de peuple est considérable, comme celle de 11 heures; un meneur de jeu suppléait jusqu'ici (dans les meilleurs cas), par la lecture des « invitatoires » avant les oraisons : doit-il continuer ou doit-on se résigner à l'inintelligibilité ? Enfin l'usage des micros et des haut-parleurs doit être reconsidéré avec attention, notamment celui des micros de l'autel.

Le clergé a conscience de ces exigences. Ici ou là on s'en félicite et on envisage des réunions de prêtres pour la préparation en commun des lectures de textes. Ailleurs, on en est encore au stade des interrogations, voire même des discussions entre partisans et adversaires de la réforme.

Au-delà de ces difficultés, qui devraient normalement recevoir assez vite leur solution, le clergé interrogé voit dans le nouvel usage le moyen d'un très gros progrès dans la réponse au désir de l'Eglise : « L'Eglise désire beaucoup que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations

liturgiques, qui est demandée par la nature de la liturgie elle-même et qui est, en vertu de son baptême, un droit et un devoir pour le peuple chrétien » (Constitution du Concile sur la Liturgie).

« L'usage du français va nous permettre d'accentuer le sens de l'assemblée, la cohésion... » « L'isolement devient impossible... » « Une assemblée passive détonne de plus en plus... »

Certes ! Mais, de fait, en bien des endroits, elle demeure encore passive : « Les gens avaient l'air perdus... presque personne ne répondait », dit le fidèle d'une messe de 18 heures, dans le VIII<sup>e</sup>. « Bonne réponse spontanée à la messe de 11 heures, mais participation nulle aux messes matinales », dit un vicaire du XV<sup>e</sup>. « Beaucoup de bonne volonté ! pas d'opposition le dimanche, mais en semaine les bons fidèles habitués rechignent un peu », dit un curé du XX<sup>e</sup>. Comment en serait-il autrement au début d'une mise en place qui ne peut être que progressive et lente ? L'éducation du peuple fidèle est à faire, ou à parfaire dans les meilleurs cas.

Et c'est là peut-être que nous avons enregistré ce qu'il y a de plus intéressant à noter dans cette brève enquête.

En plusieurs paroisses, on a consacré un ou plusieurs dimanches à préparer les fidèles par les sermons. Dans l'une d'elle, on a parlé de la réforme le dimanche 20 décembre, et, le dimanche 27, on a réuni un comité de quatre-vingts personnes pour leur expliquer l'esprit des décisions prises, le sens des modifications ; à la fin de cette réunion la messe a été célébrée, très bien, puis la parole a été donnée à chacun pour un échange d'appréciations et de suggestions. Dans telle autre, on a d'abord distribué aux fidèles les encarts, pour qu'ils les emportent et les lisent à la maison (à haute voix autant que possible) ; on a prêché les deux premiers dimanches de janvier sur la liturgie de la parole et la liturgie du sacrifice ; puis on a créé un comité de liturgie, composé de trente personnes choisies parmi les assistants aux différentes messes dominicales : il se réunira chaque mois, apportera les appréciations entendues (critiques, réticences, souhaits) et recevra les explications utiles pour contribuer à l'éducation des autres fidèles. Ailleurs on

attend encore quinze jours avant de commencer, afin de parfaire l'initiation sur l'esprit de la réforme liturgique; on prévoit une enquête spéciale auprès des travailleurs manuels pratiquants pour savoir ce qu'ils en pensent. En marge, dans telle paroisse de banlieue, on a profité de la conjoncture pour faire un référendum au sujet des sermons : que préférez-vous ? une homélie sur les textes de la messe ? ou une catéchèse suivie sur des thèmes de doctrine ? à 90 % la préférence a été donnée à l'homélie; le souhait a même été exprimé que de brèves explications textuelles fussent données avant les lectures, afin qu'on pût mieux comprendre leur sens. En marge encore, mais intéressante à signaler, cette initiative d'une paroisse du XVI<sup>e</sup> : un instant de silence après l'évangile, pour la méditation.

Inévitablement, au cours d'une enquête de ce genre, on retrouve le problème de la messe des *enfants* : certains pensent qu'il faut continuer à utiliser des traductions qui leur conviennent; d'autres qu'il est bon de les habituer au texte officiel, moyennant les explications appropriées; d'autres souhaitent un texte officiel pour enfants... Sur quoi se greffe, aussi inévitablement, la discussion sur l'utilisation « missionnaire » de la liturgie, en milieu populaire : les traductions nouvelles sont pour « gens cultivés » et pour chrétiens « initiés »... En deux circonstances au moins, les non-chrétiens forment une partie importante de l'assemblée : les mariages et les funérailles. Par contre, quand il s'agit du mariage de chrétiens authentiques, on se réjouit des possibilités nouvelles qui s'offrent de les associer plus étroitement à la célébration de la messe.

Reste enfin le chant. On n'a généralement pas encore eu le temps d'y penser, mais on est d'accord que le chant est exigé pour que la messe ait son caractère festif et que la participation de la communauté devienne totale. Si telle paroisse du centre a décidé de garder la grand-messe en latin pour la consolation des fidèles que rebute le français, telle autre, du XX<sup>e</sup>, a supprimé les messes chantées pendant trois semaines pour préparer les chants

français par des répétitions; au presbytère on fait passer et repasser le disque « Dialogues, acclamations, prières » pour bien se mettre dans l'oreille les modulations nouvelles.

Je n'ai rencontré nulle part l'illusion que les opposants prêtent volontiers aux pasteurs qui accueillent avec joie l'usage du français liturgique : qu'il serait une panacée grâce à quoi, par un coup de baguette magique, nos assemblées deviendraient subitement vivantes et ferventes. Ils ont parfaitement conscience, au contraire, qu'un nouvel effort pastoral leur est demandé, qui sera difficile et long. Mais ils savent qu'un puissant moyen est désormais à leur disposition pour renouveler leur catéchèse, promouvoir la participation « pleine, consciente et active » voulue par le Concile, et aboutir ainsi à la création de communautés chrétiennes célébrant joyeusement et unanimement le Mystère du Christ. Ils sont d'accord avec Mgr Jenny : « Il n'y aura pas de renouvellement liturgique si l'on passe d'un ritualisme désuet à un ritualisme nouveau. Il faut passer du rite à la réalité ou plutôt faire découvrir la réalité vivante dans le rite. »

H.-Ch. CHÉRY, o. p.